

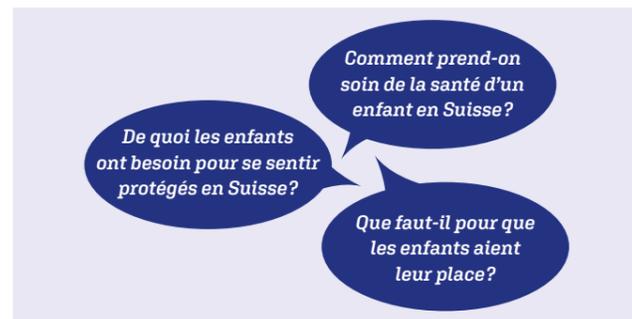
Chère Convention des Droits de l'Enfant,

35 ans! Quel bel âge! À cette occasion, permets-moi de t'envoyer tous mes vœux de force et de courage. Tu en auras certainement besoin, car hélas, même si tu n'as pas chômé, l'état du monde n'est pas au beau fixe. Catherine Russel, directrice générale de l'UNICEF, nous rappelle en effet que «les enfants sont exposés à une multitude de crises, des chocs climatiques aux dangers en ligne, et ces dernières s'accroîtront encore au cours des années à venir». Heureusement, en Suisse, on n'est pas trop mal classé, 9e sur 196 [c'est ce que nous dit le site Humanium: www.humanium.org/fr/classement-icde-pays-monde/]. Il reste toutefois encore beaucoup beaucoup de travail. Je ne dis pas cela par dépit, mais pour réaffirmer que ton anniversaire, ça compte! Je souhaite que longtemps encore, tu puisses nous rappeler que nous pouvons toutes et tous agir dans notre quotidien, à notre niveau. Au mien, j'ai eu la chance de proposer des ateliers créés par l'UNICEF. Ils ont servi à mesurer la situation des droits de l'enfant en Suisse et au Lichtenstein. Les élèves de l'ES Renens¹ ont écrit quelques lignes à ce propos. Tu peux les lire juste après. Je collabore aussi avec Cécile Jeannin, de l'Académie Internationale Des Droits de l'Enfant [si tu veux en savoir plus, va lire ce site: <https://aidde.org/>]. Nous avons créé des ateliers de sensibilisation pour les enfants et crois-moi, ça marche! Voilà! je te souhaite un bon anniversaire et que tu puisses rayonner jusque dans les cœurs des enfants.

Les jeunes de Renens s'expriment: Comment s'est déroulé l'atelier?

«On a commencé par écrire notre prénom sur un scotch. Pour après le coller sur notre pull. Après on a fait un jeu où on devait imaginer qu'on avait une balle entre les mains. Et le but du jeu était de lancer cette balle imaginaire à quelqu'un en disant notre prénom. Puis après on a fait pareil mais en disant les droits qui existaient. Ensuite y'avait toutes les tables dispatchées dans la classe avec différents ateliers, donc on a dû faire le tour des tables en écrivant des droits en lien avec ce qui était écrit. À la fin on s'est tous mis en rond par terre. On a tous discuté de l'enfant, on a dû dire ce qu'on a ressenti, tous les droits qui nous ont marqués.»

«Nous sommes rentrés en classe le 12 juin 2024 et avons vu certaines de nos tables collées, une grande feuille blanche avec plusieurs questions écrites sur des cartes. Il y avait aussi de grands post-it et des stylos pour écrire. D'abord nous nous sommes tous présentés et après ça nous avons tous répondu de notre manière en écrivant sur les post-it et des feuilles de couleur aux questions qui avaient été posées. Par exemple:



Ensuite nous nous sommes tous rassemblés et avons discuté des droits de l'enfant. Nous nous sommes fait entendre, même si certains n'ont rien dit. C'était une bonne chose!»

«On a lancé une balle et une personne avait un mot à dire et à lancer la balle puis l'autre personne devait dire un mot en rapport avec le mot de la personne précédente. À la seconde activité on a fait des tours de tables et on a écrit sur des post-it des réponses-phrases en rapport avec des questions qui étaient écrites sur des feuilles.

À la tierce activité nous avons écrit sur des feuilles des choses en rapport avec ce qu'il y avait sur chaque table. À la dernière activité, nous avons fait un cercle et nous

avons parlé de ce qu'il faut améliorer avec la loi des droits des enfants, il fallait expliquer et dire pourquoi fallait améliorer ses droits.»

Les droits et besoins de l'enfant selon moi/nous...

«Un enfant a le droit:
- d'être nourri, de boire;
- d'avoir un toit pour dormir;
- d'aller à l'école pour apprendre;
- d'être protégé et soigné;
- d'avoir des amis et de participer;
- d'être éduqué et de grandir;
- d'être respectés parce que nous sommes humains aussi!»

«Les droits de l'enfant les plus importants sont le droit à l'éducation, à l'alimentation, au sommeil, à la parole et au jeu, ainsi que le droit de passer du temps avec sa famille si cela est possible.»

«Les besoins de l'enfant sont d'avoir des droits comme tout le monde. On est bien d'accord que les bébés n'ont pas les mêmes droits que nous les jeunes et les adolescents. Après je trouve que les adultes des fois se sentent trop supérieurs à nous. Par exemple quand les profs nous donnent des consignes, on est obligé de les respecter. Mais si un prof dit "de toute façon tu ne m'apprendras rien je connais déjà tout". Et ça c'est faux car on connaît aussi plein de choses que les profs ne connaissent pas.»

«Les besoins essentiels d'un enfant sont d'être en sécurité chez soi, avoir de la nourriture quand on en a besoin, être soigné à l'hôpital et avoir des hôpitaux proches en cas de maladie.»

«Les besoins d'un enfant pour moi c'est avoir une famille. Un toit où vivre, être aimé. L'école aussi car s'il n'y aurait pas d'écoles, ça aurait pas été très bien pour l'enfant, surtout quand il faudra avoir une bonne éducation et un apprentissage pour plus tard. Un enfant a besoin d'une famille qui soit là pour l'écouter et être là quand il en a besoin. Il a besoin d'avoir des loisirs, de jouer, de se divertir. Il aurait aussi besoin de s'exprimer de toutes ses émotions quand il veut. Il devrait parcourir des chemins pour apprendre sur la vie et savoir comment ça marche.»

Nos messages aux autres enfants en Suisse et dans le monde

«Le message que je veux passer aux enfants de Suisse est d'être fort mentalement et physiquement, ne pas se

¹ Merci à la direction, aux enseignantes et enseignants et aux élèves pour leur accueil.

laisser rabaisser par les autres, ignorer les jugements des autres, ne pas se laisser faire et en parler calmement à un adulte si on se fait harceler au collège.»

«La société idéale serait celle où il n'y aurait aucun jugement, où tout le monde se respecterait mutuellement, où la bienveillance serait présente et le non-respect absent.»

«Il est important de rappeler aux enfants de Suisse et du monde que tous les enfants ont des droits qui sont le droit à la protection, éducation, santé, des droits pour chaque enfant, quels que soit sa couleur de peau, sa religion, son pays.»

Les droits de l'enfant dans l'éducation

La convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée en Suisse en 1997, est composée de 54 droits de l'enfant répartis en trois domaines: la protection, l'encouragement et la participation. Les enfants et les jeunes ne peuvent participer activement et faire valoir leurs droits que si filles et garçons les connaissent. L'UNICEF soutient et encourage l'éducation aux droits de l'enfant en milieu scolaire, invite les écoles – et le personnel enseignant – à aborder ce sujet important en classe et propose à cet effet des supports appropriés.



La participation – un élément clé des droits de l'enfant

Les enfants et les jeunes ont le droit d'être informés sur les questions importantes de leur vie et d'exprimer leur opinion. Ce principe vaut aussi dans le cadre de l'école où les décisions prises peuvent avoir un impact significatif pour la vie des élèves. C'est pourquoi il s'agit d'accorder une importance particulière à la protection, à la promotion et à la participation de l'enfant. L'école est un lieu clé pour s'initier à la participation.

Une nouvelle publication consacrée à *La participation à l'école* sera disponible début 2025. Nous invitons tous les acteurs de l'éducation (enseignant-es, directions, travail social, accueil scolaire, etc.) à la consulter et à appliquer en classe les principes d'une participation active: unicef.ch/fr/publications.

Inscrivez-vous à l'infolettre (newsletter)>



Le baromètre des droits de l'enfant



Le nouveau projet de l'UNICEF et de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (OST), à savoir un *Baromètre des droits de l'enfant* pour la Suisse et le

Liechtenstein, a pour but de permettre de mesurer le bien-être des enfants. Il établit un lien entre le bien-être de l'enfant et ses droits inscrits dans la CDE.

Dans ce projet innovant, les enfants sont questionnés directement sur leurs expériences et leurs besoins, ce qui offre un aperçu unique de la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein. Un conseil consultatif des enfants et des jeunes accompagne ce projet.



Au cours du printemps et de l'été 2024, des ateliers participatifs ont été organisés dans toute la Suisse et au Liechtenstein; ils réunissaient plus de 100 enfants et jeunes. Les enfants ont exprimé leurs besoins en lien avec les droits de l'enfant, en accord avec l'approche multidimensionnelle de l'étude.

Les résultats qualitatifs de ces ateliers serviront à élaborer le questionnaire que les enfants et les jeunes de 9 à 17 ans seront invités à remplir en 2025.

L'UNICEF Suisse et Liechtenstein

Informations sur le baromètre des droits de l'enfant>

